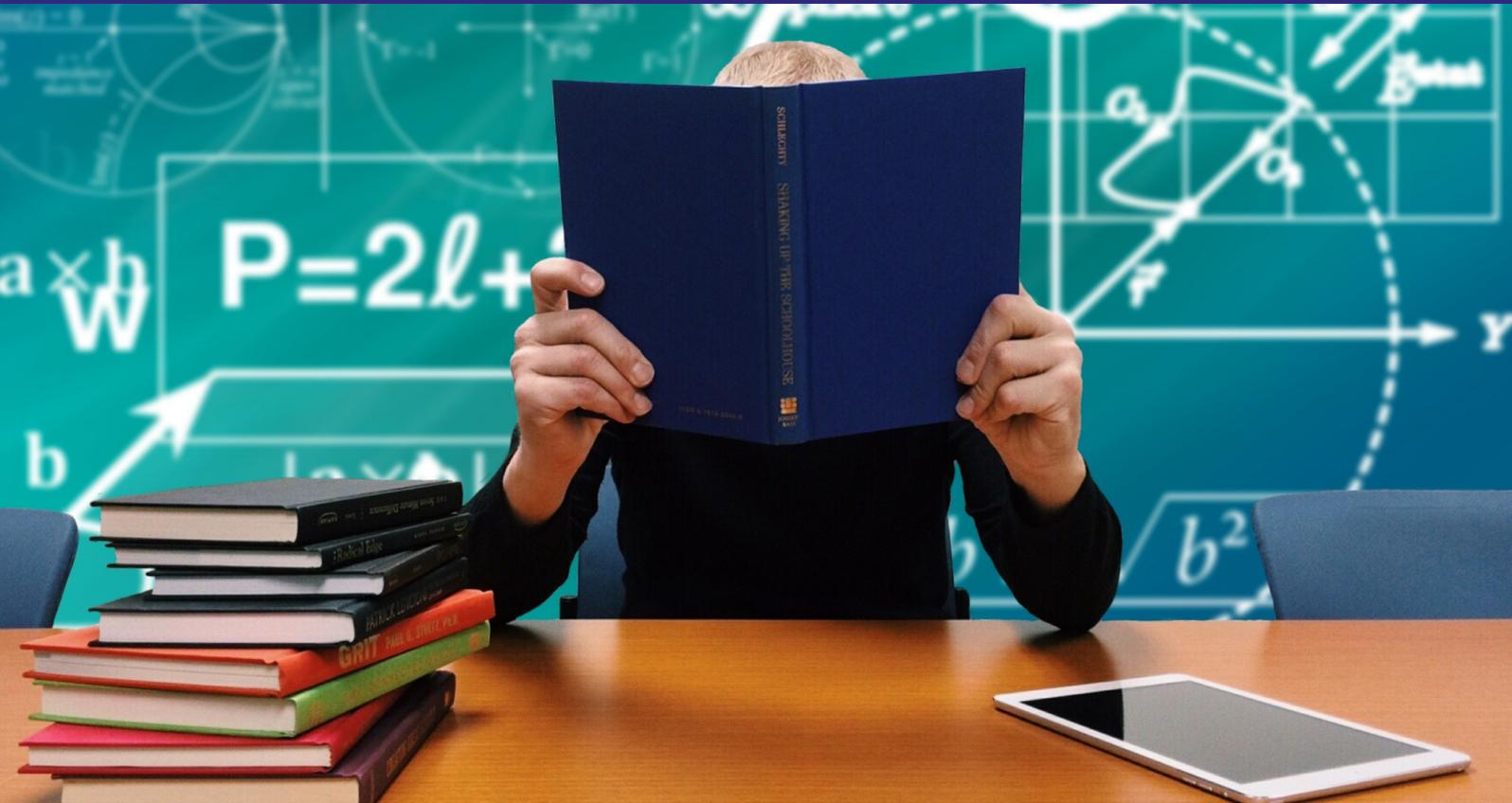


FORMATION 2022

Programme des sessions du
2ème semestre 2022 en
Auvergne-Rhône-Alpes





LE PROGRAMME DE FORMATION DU 2ÈME SEMESTRE 2022 EST DISPONIBLE !

Pour chaque session, retrouvez :

- Les dates et lieux de formation
- Les objectifs de la formation
- Le bulletin d'inscription à remplir en ligne

Toutes les formations sont gratuites et les frais sont entièrement pris en charge par France Assos Santé (frais de déplacement, repas et nuit d'hôtel éventuelle).

La formation "RU en avant !" est accessible à tous les RU, peu importe leur association d'origine. Les autres sessions sont accessibles aux RU adhérents des associations membres de France Assos Santé (siège ou délégation Auvergne-Rhône-Alpes).

Pour ce 2nd semestre 2022, en plus de formations sur une session, nous vous proposons 2 cycles thématiques : un sur la certification et l'autre sur la médiation. Découvrez le programme sur les pages suivantes !

La certification au sein des établissements

Au 2nd semestre, nous vous proposons d'en apprendre plus sur la certification au sein des établissements de santé : au mois d'octobre, ce sont 4 RDV que l'on vous propose pour en apprendre plus sur la démarche : de la formation sur 2 jours en présence aux ateliers en visio de 2h, élaborez votre programme en fonction de vos besoins et de vos possibilités !

Améliorer la qualité à l'hôpital



Quand et où ?

- 6 et 7 octobre à Lyon (69), de 9h30 à 17h



Pour qui ? Les RU siégeant en CDU (Commission des usagers). La formation est également accessible aux RU siégeant en Conseil de surveillance

Objectifs :



- Définir les principes d'une démarche qualité du point de vue de l'utilisateur
- Se positionner en tant que RU lors des différentes étapes de la démarche qualité
- Identifier les outils et méthodes utilisés dans la démarche qualité (indicateurs, compte qualité, patient traceur, grille HAS...)
- Utiliser les outils de la Commission des usagers sous l'angle de la qualité V2020



[Formulaire d'inscription en ligne à compléter](#)



3 ateliers pour aller plus loin Patient traceur - méthodes Qualité : indicateurs Qualité : recommandation

Quand et où ? En visio, 3 ateliers de 2h :



- Patient traceur - méthodes le 14 octobre de 9h30 à 11h30
- Qualité : indicateurs le 20 octobre de 9h30 à 11h30
- Qualité : recommandation le 20 octobre de 14h30 à 16h30



Pour qui ? Les RU siégeant en CDU (Commission des usagers). La formation est également accessible aux RU siégeant en Conseil de surveillance



[Formulaire d'inscription en ligne à compléter](#)



La médiation en établissement de santé

Le cycle de formation sur la Médiation revient : pour le suivre, il est important d'être disponible sur les deux journées (une pour la partie 1 et l'autre pour la partie 2). Il n'y a qu'un seul formulaire à compléter pour les deux sessions.

Accompagner l'utilisateur en médiation (partie 1)



Quand et où ?

- 1er et 2 décembre, en visio, de 14h30 à 16h30 (pour les deux jours)



Pour qui ? Représentant des usagers siégeant en commission des usagers et ayant de préférence suivi la formation « RU en commission des usagers ». Un an d'ancienneté dans le mandat est requis



Objectifs :

- Ce qu'est la médiation et le rôle du RU
- Évaluer la recevabilité de la plainte pour l'orienter en médiation
- Se préparer et préparer l'utilisateur à la rencontre avec le médiateur

Exploiter les résultats de la médiation (partie 2)



Quand et où ?

- 12 et 13 janvier 2023, en visio, de 14h30 à 16h30 (pour les deux jours)



Pour qui ? Représentant des usagers siégeant en commission des usagers et ayant de préférence suivi la formation « RU en commission des usagers » et "Accompagner l'utilisateur en médiation". Un an d'ancienneté dans le mandat est requis



Objectifs :

- Comprendre la spécificité et le cadre de la médiation en établissement de santé
- Trouver sa place pendant la médiation
- Analyser le compte rendu de médiation
- Exploiter les résultats de la médiation en Commission des usagers pour améliorer la qualité



[Formulaire d'inscription en ligne à compléter](#)



Formation obligatoire "RU en Avant !"



Quand et où ?

- 12 et 13 décembre à Saint-Etienne (42), de 9h30 à 17h00



Pour qui ? Les nouveaux RU ou RU expérimentés n'ayant jamais suivi de formation

Objectifs :



- Comprendre le système de santé et ses enjeux pour agir en faveur des usagers
- Identifier les principales composantes du mandat de représentation dans les différentes instances
- Savoir élaborer et défendre des positions d'usagers dans une approche transversale
- Mobiliser les outils et ressources du RU pour agir collectivement



[Formulaire d'inscription en ligne à compléter](#)



Note : le format de la formation obligatoire a évolué. Les deux journées en présence seront complétées de modules d'e-learning puis d'une classe virtuelle d'1h30. La date de cette classe sera décidée entre les stagiaires et le formateur lors du 1er jour en présence.

Plusieurs sessions de la formation "RU en Avant !" seront proposées en 2023. Si vous souhaitez vous pré-inscrire, vous pouvez remplir ce formulaire en ligne.

Prendre la parole au nom des usagers



Quand et où ?

- 8 décembre à Chambéry (73), de 9h30 à 17h00



Pour qui ? Représentants des usagers toutes instances, responsables d'associations du réseau France Assos Santé ayant à prendre la parole au nom des usagers. Conseillé : avoir 2 ans d'ancienneté dans la représentation des usagers.

Objectifs :



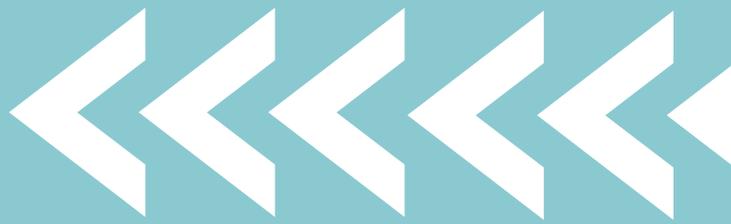
- Préparer sa prise de parole de manière stratégique grâce au repérage de ses enjeux.
- Savoir se positionner dans le cadre d'un échange public
- Mobiliser les bonnes ressources pour élaborer et soutenir une position
- Adapter ses interventions selon les objectifs poursuivis



[Formulaire d'inscription en ligne à compléter](#)



Favoriser l'expression des usagers



Quand et où ?

- 8 novembre à Vienne (38), de 9h30 à 17h00



Pour qui ? Représentants des usagers siégeant en établissement de santé ou dans une instance territoriale, idéalement ayant suivi la formation « RU, en avant ! ».

Objectifs :

- Savoir écouter les usagers pour comprendre leurs besoins
- Savoir questionner les usagers pour analyser la situation et mieux les accompagner
- Asseoir sa posture de représentant des usagers pour construire une parole collective des usagers



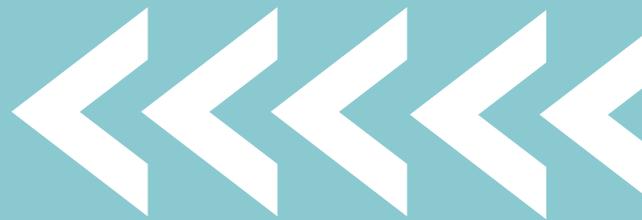
Porter la parole directe et indirecte des usagers, pour mieux faire entendre leurs besoins.



[Formulaire d'inscription en ligne à compléter](#)



Défendre les droits des usagers du secteur sanitaire et médico-social



Quand et où ?

- 24 novembre, en visio, de 9h30 à 11h30 puis de 14h30 à 16h30



Pour qui ? Représentants des usagers et acteurs associatifs ayant un intérêt pour le secteur médico-social

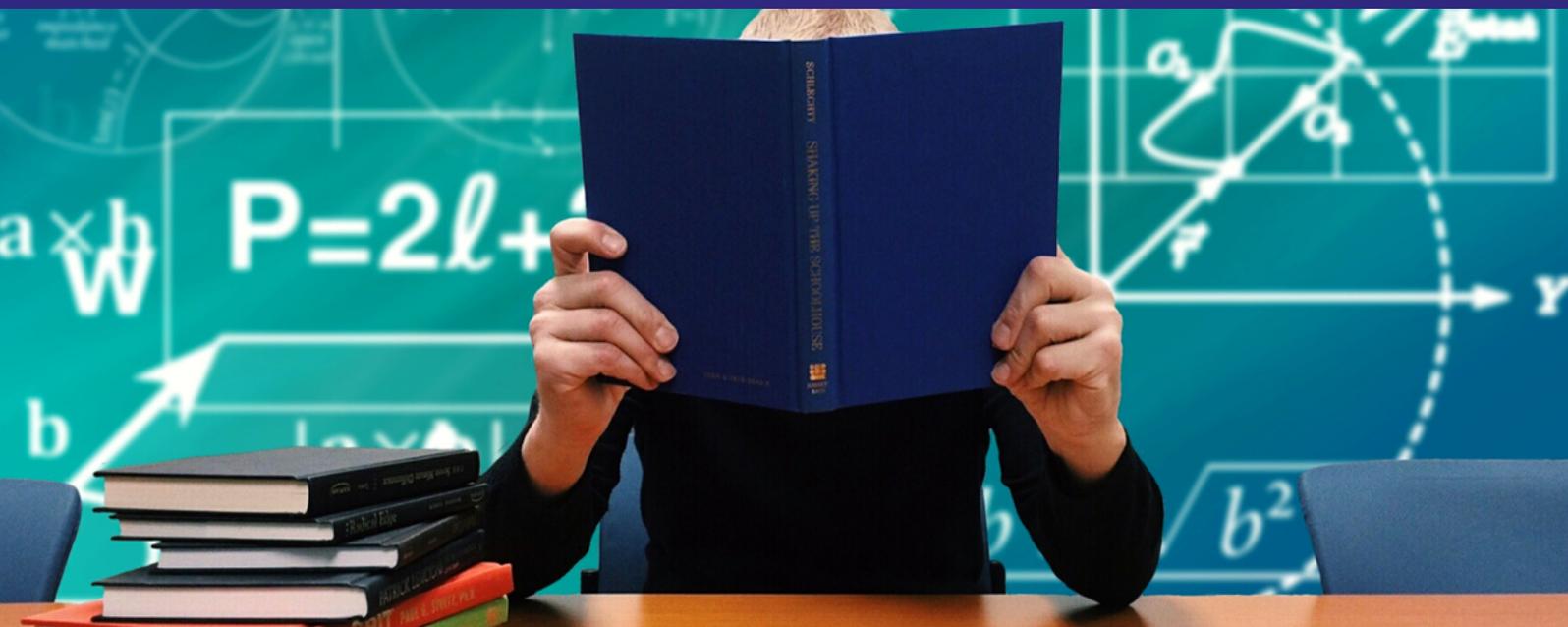
Objectifs :

- Situer les droits des personnes malades ou en situation de handicap dans leurs structures d'accueil
- Identifier leurs points communs et différences dans le sanitaire et le médico-social
- Identifier les principales procédures pour faire respecter ces droits



[Formulaire d'inscription en ligne à compléter](#)





LES ACTEURS DE LA FORMATION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question

Chargée de mission territoriale pour l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme : Armelle Kowalczyk-Renier

akowalczyk-renier@france-assos-sante.org / 06 71 13 49 32

Chargée de mission territoriale pour l'Ardèche et la Drôme : Ahmel Djioui

adjoui@france-assos-sante.org / 06 73 73 64 61

Chargée de mission territoriale pour l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie :

Lydie Matéo

lmateo@france-assos-sante.org / 06 73 73 66 77

Chargée de mission territoriale pour l'Ain, la Loire et le Rhône :

Sandra Gomes

agomes@france-assos-sante.org / 06 73 73 58 23

Coordination régionale : Magalie Aveline

araformation@france-assos-sante.org / 04 78 62 17 00 ou 06 47 86 46 39